

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Avril 2016

Présents : M. Eric BOUCHER, M. Roger DEGAS, M. Michel PICONTO, Mme Claire FONTAGNERES, M. Denis LURTON, Mme Muriel SIBEYRE, M. Philippe BRUNO, Mme Dominique POUILLOUX, Mme Fabienne OUVARD, M. Laurent MOUILLAC, M. Emmanuel RUET, Mme Fabienne OTTEVAERE, M. Sébastien LARRIEU

Excusées : Mme Marie-Christine BONDON, Mme Béatrice EYZAT

Secrétaire de séance : Madame Fabienne OUVARD

Procès-verbal de la réunion du 1^{er} Mars 2016 : adopté à l'unanimité.

CCAS

C_2016_0504_01 : FINANCES LOCALES – Décision budgétaire

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - Présentation et Adoption

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Roger DEGAS délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Eric BOUCHER, Maire, après que celui-ci ait quitté la séance,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré, à 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :
1° **lui donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	ou Déficit	ou Excédent	ou Déficit	ou Excédent	ou Déficit	ou Excédent
Résultats reportés		2 772.54 €			0.00 €	2 772.54 €
Opération de l'exercice	5 565.43 €	2 792.89 €			5 565.43 €	2 792.89 €
Totaux	5 565.43 €	5 565.43 €	0.00 €	0.00 €	5 565.43 €	5 65.43 €
Résultats de clôture		0.00 €		0.00 €		0.00 €
Restes à réaliser					0.00 €	0.00 €
Totaux cumulés	5 565.43 €	5 565.43 €	0.00 €	0.00 €	5 565.43 €	5 565.43 €
Résultats définitifs		0.00 €		0.00 €		0.00 €

Pas de compte annexe

2° **Constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire au compte principal ;

3° **Constate** qu'il n'y a pas de restes à réaliser ;

4° **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Le Maire revient en séance

C_2016_0504_02 : FINANCES LOCALES – Décision budgétaire

COMPTE DE GESTION 2015 DRESSE PAR M. HOGREL, RECEVEUR - Approbation

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2015

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et de celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare, à 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

TRANSPORT SCOLAIRE

T_2016_0504_01 : FINANCES LOCALES – Décision budgétaire

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - Présentation et Adoption

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Roger DEGAS délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Eric BOUCHER, Maire, après que celui-ci ait quitté la séance,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré, à 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :
1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		2 656.37 €			0.00 €	2 656.37 €
Opération de l'exercice	48 096.43 €	76 635.50 €	25 140.21 €	956.04 €	73 236.64 €	77 591.54 €
Totaux	48 096.43 €	79 291.87 €	25 140.21 €	956.04 €	73 236.64 €	80 247.91 €
Résultats de clôture		31 195.44 €	24 184.17 €			7 011.27 €
Restes à réaliser					0.00 €	0.00 €
Totaux cumulés	48 096.43 €	79 291.87 €	25 140.21 €	956.04 €	73 236.64 €	80 247.91 €
Résultats définitifs		31 195.44 €	24 184.17 €			7 011.27 €

Pas de compte annexe

2° **Constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire au compte principal ;

3° **Constate** qu'il n'y a pas de restes à réaliser ;

4° **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Le Maire revient en séance

T_2016_0504_02 : FINANCES LOCALES – Décision budgétaire

COMPTABILITÉ 2015 - Affectation du Résultat de la Section d'Exploitation

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence d'Eric BOUCHER, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2015, **décide**, à 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention, de procéder à l'affectation du résultat d'exploitation comme suit :

- Résultat de la section d'exploitation à affecter

Résultat de l'exercice :	28 539.07 €
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002 du CA)	2 656.37 €
Résultat de clôture à affecter	31 195.44 €

- Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	-24 184.17 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	0.00 €
Résultat comptable cumulé (D 001)	-24 184.17 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	0.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser :	0.00 €
Solde des restes à réaliser :	0.00 €
(B) Besoins (-) réel de financement :	24 184.17 €

- Affectation du résultat de la section d'exploitation

Résultat excédentaire (A1)

En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 106)	24 184.17 €
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 106)	0.00 €
SOUS TOTAL (R 106)	24 184.17 €
En excédent reporté à la section d'exploitation (recette non budgétaire au compte 110, ligne budgétaire R 002 du budget N+1)	7 011.27 €
TOTAL (A1)	31 195.44 €

- Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section d'Exploitation		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : 0.00 € (déficit reporté)	R002 : 7 011.27 € (excédent reporté)	D001 : 24 184.17 € (solde d'exécution N-1)	R001 : 0.00 € (solde d'exécution N-1) R1068 : 24 184.17 € (excédent de fonctionnement capitalisé)

T_2016_0504_03 : FINANCES LOCALES – Décision budgétaire
COMPTE DE GESTION 2015 DRESSE PAR M. HOGREL, RECEVEUR - Approbation

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2015

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et de celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare, à 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

T_2016_0504_04 : FINANCES LOCALES – Décision budgétaire

BUDGET PRIMITIF 2016 - Vote

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- adopte le Budget Primitif 2016 arrêté comme suit :

Section d'exploitation :

Recettes					
Chapitres	Libellés	Montants	Pour	Contre	Abstention
002	Excédent antérieur reporté	7 011.27 €	13	0	0
70	Ventes produits fab, prest serv	1 380.00 €	13	0	0
74	Subventions d'exploitation	22 000.00 €	13	0	0
TOTAL DES RECETTES		30 391.27 €			

Dépenses					
Chapitres	Libellés	Montants	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	20 891.27 €	13	0	0
012	Charges de personnel	9 500.00 €	13	0	0
TOTAL DES DEPENSES		30 391.27 €			

Section d'investissement :

Recettes					
Chapitres	Libellés	Montants	Pour	Contre	Abstention
001	Solde d'exécution négatif reporté	24 184.17 €	13	0	0
TOTAL DES RECETTES		24 184.17 €			

Dépenses					
Chapitres	Libellés	Montants	Pour	Contre	Abstention
10	Réserves	24 184.17 €	13	0	0
TOTAL DES DEPENSES		24 184.17 €			

- précise que le budget de l'exercice 2016 a été établi et voté par nature avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015

- précise que l'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement

COMMUNE

2016_0504_01 : FINANCES LOCALES – Décision budgétaire

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - Présentation et Adoption

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Roger DEGAS délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Eric BOUCHER, Maire, après que celui-ci ait quitté la séance,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

1° lui **donne acte** de la présentation faite du compte administratif principal, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		263 412.57 €		55 993.49 €		319 406.06 €
Opération de l'exercice	1 014 719.29 €	1 151 050.05 €	371 853.84 €	584 848.34 €	1 386 573.13 €	1 735 898.39 €
Totaux	1 014 719.29 €	1 414 462.62 €	371 853.84 €	640 841.83 €	1 386 573.13 €	2 055 304.45 €
Résultats de clôture		399 743.33 €		268 987.99 €		668 731.32 €
Restes à réaliser			489 150.00 €	37 125.00 €	489 150.00 €	37 125.00 €
Totaux cumulés	1 014 719.29 €	1 414 462.62 €	861 003.84 €	677 966.83 €	1 875 723.13 €	2 092 429.45 €
Résultats définitifs		399 743.33 €		183 037.01 €		216 706.32 €

Pas de compte annexe

2° **Constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire au compte principal ;

3° **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser ;

4° **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Le Maire revient en séance

2016_0504_02 : FINANCES LOCALES – Décision budgétaire

COMPTABILITÉ 2015 - Affectation du Résultat de la Section de Fonctionnement

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence d'Éric BOUCHER, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2015, **décide**, à 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention, de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement comme suit :

- Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice :	136 330.76 €
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002 du CA)	263 412.57 €
Résultat de clôture à affecter	399 743.33 €

- Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	212 994.50 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	55 993.49 €
Résultat comptable cumulé (R 001)	268 987.99 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	489 150.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser :	37 125.00 €
Solde des restes à réaliser :	-452 025.00 €
(B) Besoins (-) réel de financement :	183 037.01 €

- Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire (A1)

En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 106)	183 037.01 €
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 106)	0.00 €
SOUS TOTAL (R 106)	183 037.01 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110, ligne budgétaire R 002 du budget N+1)	216 706.32 €
TOTAL (A1)	399 743.33 €

- Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : 0.00 € (déficit reporté)	R002 : 216 706.32 € (excédent reporté)	D001 : 0.00 € (solde d'exécution N-1)	R001 : 268 987.99 € (solde d'exécution N-1) R1068 : 183 037.01 € (excédent de fonctionnement capitalisé)

2016_0504_03 : FINANCES LOCALES – Décision budgétaire

COMPTE DE GESTION 2015 dressé par M. HOGREL, Receveur - Approbation

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2015

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et de celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare, à 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2016_0504_04 : FINANCES LOCALES - Fiscalité

TAXES LOCALES DIRECTES 2016 - Vote des taux - Décision

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état 1259 COM notifiant les bases et les taux d'imposition des taxes d'habitation et foncières pour l'année 2016.

Après concertation, le Conseil Municipal, à 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

- vote, pour 2016, les taux suivants :

- Taxe d'habitation	14.00 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	15.00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	29.20 %

2016_0504_05 : FINANCES LOCALES – Décision budgétaire

BUDGET PRIMITIF 2016 - vote

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- adopte le Budget Primitif 2016 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes		
Chapitres	Libellés	Montants
002	Excédent antérieur reporté Fonctionnement	216 706.32 €
013	Atténuations de charges	15 110.00 €
70	Produits des services	59 204.00 €
73	Impôts et taxes	540 657.00 €
74	Dotations et participations	208 498.00 €
75	Autres produits gestion courante	9 600.00 €
76	Produits financiers	293.00 €
Total		1 050 068.32 €
Dépenses		
Chapitres	Libellés	Montants
011	Charges à caractère général	284 300.00 €
012	Charges de personnel	483 022.00 €
023	Virement à la section d'investissement	159 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	93 309.00 €
66	Charges financières	7 217.00 €
67	Charges exceptionnelles	20.32 €
042	Opérations d'ordre entre sections	23 200.00 €
Total		1 050 068.32 €

Section d'investissement :

Recettes		
Chapitres	Libellés	Montants
001	excédent d'exécution d'investissement reporté	268 987.99 €
021	Virement de la section de fonctionnement	159 000.00 €
024	Produits des cessions	3.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	235 037.01 €
13	Subventions d'investissement reçues	170 527.00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	23 200.00 €
041	Opérations patrimoniales	897.00 €
Total		857 652.00 €

Dépenses		
Chapitres	Libellés	Montants
16	Emprunts et dettes assimilées	26 200.00 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	11 200.00 €
204	Subventions d'équipement versées	30 600.00 €
21	Immobilisations corporelles	788 755.00 €
041	Opérations d'ordre de transfert entre section	897.00 €
Total		857 652.00 €

- précise que le budget de l'exercice 2016 a été établi et voté par nature avec reprise des restes à réaliser 2015,
- précise que l'assemblée délibérante a voté le présent budget :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau du chapitre et par opérations d'équipement détaillées pour la section d'investissement ;

2016_0504_06 : INTERCOMMUNALITÉ – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ESTUAIRE
Evaluation des charges transférées - Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – Approbation

Monsieur le Maire donne connaissance du rapport d'évaluation des charges transférées de la C.L.E.T.C. du 23 Mars 2016.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :
 - adopte ce rapport d'évaluation des charges transférées de la CLETC

2016_0504_07 : INTERCOMMUNALITÉ – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ESTUAIRE
Schéma de mutualisation

Suite à la présentation du schéma de mutualisation de la Communauté de Communes Médoc Estuaire lors du Conseil Municipal du 03.12.2015 et à son approbation par le Conseil Communautaire du 03.12.2015, il vous est demandé d'émettre un avis sur ce schéma

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :
 - émet un avis favorable sur le schéma de mutualisation de la Communauté de Communes Médoc-Estuaire.

DÉLÉGATIONS CONSENTIES au MAIRE par le CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu – période du 02.03.2016 au 05.04.2016

*** Droit de Prémption Urbain**

N° DIA	PROPRIETAIRE	ADRESSE TERRAIN	TYPE LOCAL	DATE DECISION	NATURE DECISION
04/2016	Mme LAMY Elise	9 Chemin de la Réserve/12 Chemin de Moncabon	non bâti	03/03/2016	renonciation
05/2016	Mme LAMY Elise	12 Chemin de Moncabon	bâti sur terrain propre	03/03/2016	renonciation
06/2016	M. JEANDONNET Stéphane	9 Chemin de la Réserve	non bâti	03/03/2016	renonciation
07/2016	M. LATRILLE Julien Mme VYECHTITZA Séverine	Benqueyre	non bâti	18/03/2016	renonciation
08/2016	M. COMBES Eric	22 Chemin de Benqueyre (partie)	bâti sur terrain d'autrui	18/03/2016	renonciation
09/2016	M. LATRILLE Julien	22 Chemin de Benqueyre	bâti sur terrain propre	18/03/2016	renonciation

*** Autres Décisions prises**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qui en prend acte, des décisions suivantes :

- ⇒ **2016_03 du 9 Mars 2016** – Travaux de voirie Route du Port d'Issan – SARRAZY pour 7 775.22 € TTC
- ⇒ **2016_04 du 29 Mars 2016** – Maintenance et location d'un photocopieur à l'école pour 5 ans – R2S (coût copie/impression : 0.0040 € HT noir et 0.040 € HT couleur) et BNP PARIBAS (208.00 € HT par trimestre)
- ⇒ **2016_05 du 29 Mars 2016** – Occupation à titre précaire Logement 1 Rue Camille Godard – Monsieur Fabrice BERGES à partir du 01.04.2016 pour 6 mois à 400 € mensuel.